

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de la
FACEL Yvelines

Fédération des Associations Culturelles Éducatives et
de Loisirs des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

12 juin 2010

Présents

1. Monsieur Philippe Duthoit : Président
2. Monsieur Hervé Giaume : Trésorier
3. Madame Lise Conxicoeur, Secrétaire
4. Monsieur Jacques Quartier
5. Madame Marie-Pierre Rébillat
6. Monsieur Joël Gesbert
7. Monsieur Fabrice D.
8. Sœur Marie-Paule Dossat
9. Madame Mireille Evin
10. Madame Cécile Yaméogo, invitée par le Président

4 membres ont remis un mandat :

1. Père Jacques-Bertrand Robert, mandat affecté à M. Hervé Giaume
2. Père Thierry Faure, mandat affecté à Mme Marie-Pierre Rébillat
3. Madame Muriel Rosset, mandat affecté à M. Philippe Duthoit
4. Madame Agnès Auguste, mandat affecté à Mme Lise Conxicoeur

Ordre du jour

Présentation du rapport moral, du rapport financier et du budget prévisionnel

Vote d'une résolution qui reporte les élections de personne

Montant de la cotisation

Présentation des différentes associations

10H15 : L'assemblée générale est ouverte.

En application de l'article 11 des statuts, le quorum du tiers des membres présents ou représentés (13 membres sur 16) étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

10H16 : Présentation du rapport moral par le Président, M. Philippe Duthoit.

Le Président rappelle l'importance de la formation sous toutes ses formes et en fait une action phare pour l'exercice suivant.

10H30 : Sœur Marie-Paule, Présidente d'Eveil Mat'ins au Val fourré (Mantes la Jolie) présente son association.

Eveil Mat'ins accompagne des enfants dès 3 ans et jusqu'à la fin de l'école primaire dans le cadre de la réussite éducative et du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Elle accueille aussi des enfants pendant les vacances pour des activités et sorties ludiques.

L'association emploie une coordinatrice et un autre employé en contrat aidé, des vacataires pour l'accompagnement à la scolarité, des bénévoles et des jeunes envoyés par la préfecture dans le cadre du financement de leur permis.

Les demandes du quartier sont très importantes car il n'existe pas de structures accueillant des enfants de maternelle.

10H50 : Il est procédé au vote sur le rapport moral :

Approbation du rapport moral à l'unanimité des membres présents ou représentés.

10H50 : Présentation du rapport financier par Hervé Giaume, le trésorier.

L'unanimité des membres présents ou représentés donne quitus pour la gestion de l'exercice 2009.

11H10 : Vote du budget prévisionnel : ce budget est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

11H15 : Une résolution repoussant la date des élections des membres du conseil d'administration est présentée dans la rédaction suivante : « Les mandats des personnes élues au conseil d'administration lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2009 sont prolongés de 6 mois. Ainsi, les premières réélections interviendront lors de l'assemblée générale ordinaire de 2011. ».

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de la
FACEL Yvelines

Fédération des Associations Culturelles Éducatives et
de Loisirs des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

12 juin 2010

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

11H20 : Le Président de l'ACEL de Sartrouville présente l'ACEL de Sartrouville en diffusant un film sur les stages français /maths /foot qui se déroulent à Sartrouville.

Cette association va développer des activités éducatives et de loisirs.

12H05 : L'unanimité des membres décident de fixer le prix de la cotisation à 25€ (au même montant que l'année précédente)

12H15 : L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.